

Compte rendu – Session de travail du mardi le 5 février 2019

Compte rendu de la session de travail tenue par les membres du Conseil de la Ville de Trois-Rivières le 5 février 2019 en présence des journalistes dans la salle de la Commission permanente de ville de Trois-Rivières situé au 1325 de la place de l'Hôtel-de-Ville à Trois-Rivières (Québec).

Sont présents les membres suivants : M. François Bélisle, Mme Ginette Bellemare, M. Dany Carpentier, M. Michel Cormier, M. Daniel Cournoyer, M. Claude Ferron, M. Pierre-Luc Fortin, M. Pierre Montreuil, Mme Valérie Renaud-Martin, M. Denis Roy, Mme Sabrina Roy et M. Luc Tremblay.

Sont absentes : Mme Maryse Bellemare et Mme Mariannick Mercure.

Points à l'ordre du jour et questions diverses

Précisions / Discussion

Des questions sont posées en lien avec les points 3,6,7,8,9,18,71,85,95 et 113.

Sujet

Me Yolaine Tremblay précise que le point 113 est une appropriation de 595 000,00 \$ de l'excédent de fonctionnement affecté aux élections pour compléter le manque à gagner. Chaque année une somme est réservée au budget pour les élections prévues aux quatre ans. Étant donné qu'il y aura une élection le 5 mai prochain pour combler la vacance au poste de maire, et ce, avant les prochaines élections générales de 2021, une somme doit être affectée pour permettre de pourvoir aux dépenses des élections en 2019.

Un membre du Conseil se questionne sur les possibilités qui s'offrent aux personnes âgées pour voter lors de cette journée. Me Tremblay explique qu'il y a le vote itinérant. Ce processus permet au scrutateur et au secrétaire de se déplacer dans les centres reconnus. Il doit avoir au moins une demande faite par un individu domicilié dans ces centres reconnus pour permettre aux gens d'y voter.

Décision s/o

Responsable de l'exécution s/o

Échéancier / suivi s/o

Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure : s/o

Documents remis, discutés, projetés ou écoutés : s/o

Suivi sur la mise en place d'un processus de participation citoyenne (résolution n° C-2018-0877)

Mme Mariannick Mercure et M. Dany Carpentier

Sujet	<p>Précisions / Discussion</p> <p>Une rencontre a été faite la semaine dernière. Le nombre minimum de citoyens a été convenu, mais celui-ci pourrait augmenter l'an prochain, selon le besoin des commissions. La Direction des ressources humaines doit préparer un appel de candidatures. Par la suite, elle analysera les candidatures qui seront reçues et transmettra aux directeurs responsables des commissions la liste des candidatures intéressantes. Le directeur avec son président de commission feront une sélection parmi celles-ci et décideront de la façon de passer les personnes retenues en entrevue. Par la suite, ils feront part de leurs recommandations à l'instance décisionnelle. Lorsqu'il s'agit d'une désignation de citoyens exclusivement, c'est le Comité exécutif qui a juridiction.</p> <p>Me Yolaine Tremblay explique que certaines résolutions de ce soir sont nécessaires pour revoir la constitution de quelques commissions, et ce, suite aux orientations prises lors de la rencontre du 29 janvier dont le compte rendu a été distribué à tous les membres du Conseil au début de la session de travail.</p> <p>Selon l'échéancier prévu, les citoyens devraient commencer à siéger aux commissions au plus tard en septembre 2019.</p>
Décision	s/o
Responsable de l'exécution	s/o
Échéancier / suivi	: s/o
Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure	: s/o
Documents remis, discutés, projetés ou écoutés	: Distribution par Me Yolaine Tremblay d'une copie du courriel envoyée le 30 janvier 2019, suite à la réunion tenue le 29 janvier 2019.

Sujets de la mairesse suppléante

Mme Ginette Bellemare

Sujet	Précisions / Discussion Mme Ginette Bellemare prend la parole pour aviser les membres du Conseil que l'ordre du jour de la prochaine session de travail est complet. Elle poursuit avec son désir d'apporter des nouveautés pour la 35 ^e édition de l'Ordre de La Vérendrye. Elle voudrait former un comité composé d'elle-même, de M. Jean-Marc Bergeron et de trois autres membres du Conseil. Elle termine en parlant de la publicité publiée dans le prochain Trifluvien pour la mise en candidature.
Décision : Le comité sera composé en plus de Mme Ginette Bellemare et de M. Bergeron, de MM, Daniel Cournoyer, Pierre Montreuil, Dany Carpentier et Michel Cormier.	
Responsable de l'exécution : s/o	
Échéancier / suivi : s/o	
Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure : s/o	
Documents remis, discutés, projetés ou écoutés : s/o	

Suivi des comités, compte rendu des présidents des commissions et informations diverses

Élus

Sujet	<p>Me Yolaine Tremblay demande de ne pas considérer les invités absents lors de la rédaction du procès-verbal des commissions. Le guide en fera mention et sera transmis par celle-ci aux secrétaires des commissions.</p> <p>Pour répondre à une question en ce sens par un membre du Conseil, les ordres du jour ainsi que les procès-verbaux des commissions sont ajoutés dans leur site Share Point respectif. Une invitation est également envoyée à tous les élus.</p> <p>On confirme à M. François Bélisle qu'un trottoir dans son district électoral fait partie des projets d'ajout de trottoirs pour la saison estivale 2019.</p>
Décision : s/o	
Responsable de l'exécution : s/o	
Échéancier / suivi : s/o	
Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure : s/o	
Documents remis, discutés, projetés ou écoutés : s/o	